

La transmission de la foi dans les œuvres de jeunesse morlaises (1840-1914)

Depuis quelques années, l'histoire des œuvres de jeunesse connaît un regain d'intérêt dont témoignent des publications récentes (1). On redécouvre le rôle essentiel, mais longtemps négligé, joué par les patronages et mouvements de jeunesse en tant que facteur de cohésion et d'animation sociale. Formation spirituelle des individus, brassage des milieux sociaux, lieux de découvertes multiples: les œuvres — et les patronages en particulier — offraient un apprentissage relativement complet de la vie dans un cadre le plus souvent paroissial. C'est pourquoi leur éclosion et leur développement est sans conteste un des phénomènes marquants de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Morlaix comme la plupart des villes moyennes bretonnes n'a pas échappé à cette embellie. Une étude de l'ensemble des œuvres catholiques de jeunesse morlaises pendant la période 1840-1914 (2), va nous permettre de préciser leurs origines, les liens qui les unissent et les conditions dans lesquelles elles assuraient la transmission de la foi. Ce dernier rôle était certes fondamental, mais nous nous proposons de montrer ici comment elles ont concouru, selon les époques, à trois objectifs complémentaires:

- moraliser l'atelier
- préparer une élite paroissiale
- former des militants.

(1) A noter parmi d'autres ouvrages, pour une vision générale: G. CHOLVY, *Mouvements de jeunesse. Chrétiens et juifs: sociabilité juvénile dans un cadre européen (1799-1968)*, Paris, éd. du Cerf, 1985. Pour l'étude d'un mouvement plus récent: V. FÉROLDI, *La force des enfants, Des cœurs vaillants à l'A.C.E.* Paris, éd. Ouvrières, 1987, et enfin sur les patronages: G. CHOLVY, *Le patronage ghetto ou vivier. Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987*. Paris, éd. Nouvelle Cité, 1988.

(2) L'étude des œuvres de jeunesse morlaises s'inscrit dans le cadre plus large d'un travail en cours consacré à l'ensemble des œuvres morlaises dans la période 1840-1914.

MORALISER L'ATELIER

Le patronage des apprentis par le bureau de bienfaisance.

L'année 1840 marque pour Morlaix une date charnière dans la lutte contre l'indigence et la mendicité car elle inaugure une période de rénovation profonde du système d'assistance municipale. Un homme, Yves-Michel Gabriel Gilard de Kéranflech, est la cheville ouvrière de cette transformation. Né en 1791 au château de Kérouzéré (Saint-Pol de Léon) d'un père exilé qu'il ne connaîtra pas, de Kéranflech est d'abord, de 1816 à 1830, substitut puis procureur du roi à Brest (3). Légitimiste ardent, il refuse de prêter serment au Gouvernement de Juillet et se retire à Morlaix (4) où il entre au conseil municipal et devient administrateur du bureau de bienfaisance. En 1848, il est élu en dernière position comme représentant du Finistère à l'Assemblée Constituante, élection qui donnera l'occasion à la *Biographie des Représentants du Peuple à l'Assemblée Nationale*, éditée en 1848 à Paris, de le décrire comme une «*créature des bourbons, un légitimiste encroûté*».

Contraint à l'inactivité dès 1830, de Kéranflech se livre à une réflexion approfondie sur le paupérisme et il voyage pour nouer des contacts avec les milieux catholiques sociaux. C'est ainsi qu'en 1842, il séjourne à l'hôtel des Prés au Clerc (Paris) à deux pas du siège de la Société de Saint-Vincent de Paul. A cette occasion, il rencontre les abbés Bautain et Cœur, proches d'Ozanam, et assiste à diverses conférences sur l'engagement social des catholiques.

Au plan morlaisien, de Kéranflech contribue d'abord à l'amélioration des secours municipaux aux indigents en créant en 1840 une Société pour l'Extinction de la mendicité dont le but est de centraliser l'aumône privée au profit du bureau de bienfaisance. Deux ans plus tard, il favorise la création d'un atelier d'apprentissage pour les jeunes filles. Ce n'est qu'ensuite, qu'il se fixe comme nouvel objectif la prise en charge par le bureau de bienfaisance du patronage des apprentis. L'œuvre des apprentis est alors déjà pratiquée en France — mais depuis moins d'une décennie —, dans le cadre de la Société de Saint-Vincent de Paul (5). Faute sans doute d'une Conférence établie à Morlaix, de Kéranflech ne fait pas encore partie de la Société, mais on sait que par ses contacts parisiens, il en

(3) On trouvera de nombreuses informations sur le passage à Brest de GILARD DE KÉRANFLECH dans Y. LE GALLO, *Étude sur la marine et l'officier de marine. Brest et sa bourgeoisie sous la Monarchie de Juillet*, Paris, 1968. 2 volumes.

(4) R. KERVILER, *Répertoire de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, 1886-1898.

(5) On trouvera un historique de l'origine et du développement des patronages dans G. CHOLVY, le patronage devant l'histoire dans *Le patronage ghetto ou vivier*, op.cit.

connaît les principes et le fonctionnement. C'est pourquoi, démarche originale, peut-être unique en France à cette date, il va tenter d'établir le patronage des apprentis tel que le préconise la Société dans un cadre administratif municipal.

En 1844, de Kéranflech soumet le projet de rapport annuel à l'approbation du Comité pour l'Extinction de la mendicité. Il suit en cela la procédure réglementaire mais son texte comporte deux parties bien distinctes : la première présente l'état de l'Œuvre de la mendicité tandis que la seconde expose un plan d'organisation du patronage des apprentis. L'idée n'est pas totalement nouvelle car déjà l'année précédente, il en a avancé le dessein. Mais elle prend ici une forme concrète puisque son auteur prévoit dans le détail l'organisation et les statuts de l'œuvre nouvelle.

La réaction à cette initiative est négative : le Comité rejette la deuxième partie du rapport et devant cette opposition, de Kéranflech préfère, de lui-même, retirer son plan. Ainsi que le note avec retenue Hyppolyte Violeau dans la biographie qu'il a consacrée ce « *plan ne fut pas aussi bien compris des morlaisiens que je ne l'avait été le premier plan d'association pour l'extinction de la mendicité* » (6). Avec justesse, le même auteur relève que le projet aurait eu sans doute plus de succès s'il avait été présenté après les événements de 1848.

Pour de Kéranflech, le patronage des apprentis n'est que le complément naturel de la création de la Société pour l'Extinction de la mendicité. Sa création répondrait en particulier aux reproches souvent adressés à la Société de rendre moins fréquents les rapports directs entre les pauvres et les riches. Surtout, il offre l'avantage de pouvoir exercer une direction morale et religieuse sur les apprentis sans devoir fonder un établissement aussi coûteux que l'atelier d'apprentissage.

Si la version officielle du rapport du bureau de bienfaisance de 1844 ne traite pas du plan de patronage, ce dernier nous est cependant connu par la publication qui en fut faite à part (7) ; publication qui démontre au passage le prix que de Kéranflech attachait à son projet.

Le plan de l'œuvre des apprentis.

Les statuts prévoient le placement en apprentissage par le bureau de bienfaisance de tous les enfants pauvres dans la seule limite des ressources disponibles. Le choix d'un maître « *probe et religieux* » qui observe strictement

(6) H. VIOLEAU, *Un homme de bien*, Paris, A. RAY, 1861

(7) *Coup d'œil sur l'état de l'œuvre de l'extinction de la mendicité à Morlaix en 1844 et proposition d'un plan d'organisation sur le patronage des apprentis par Mr Gillard de Kéranflech, membre du bureau de bienfaisance*, Morlaix, Guilmer, 1845, Bibliothèque nationale.

ment le repos dominical garantira la qualité du placement et l'éducation de l'apprenti sera complétée par la fréquentation dominicale de l'école. Catéchisme de persévérance, promenades et jeux divers figurent en effet au programme du dimanche. Pour compléter ce dispositif, un tuteur choisi parmi les membres de la Société pour l'Extinction de la mendicité veillera plus particulièrement à l'éducation morale des apprentis.

C'est donc bel et bien un patronage à la fois individuel et collectif, dans et hors l'atelier, que veut mettre en place de Kéranflech. Tel qu'il nous est décrit, le projet s'inscrit ainsi dans la lignée des initiatives les plus hardies de l'époque en matière d'éducation de la classe ouvrière. Loin d'être isolée, sa réflexion sur les patronages catholiques est d'ailleurs fortement influencée par sa connaissance de certaines expériences. Ainsi, pour convaincre ses pairs, il n'hésite pas à faire référence aux rapports annuels de la Colonie agricole de Mettray (8).

Lorsqu'il présente le projet, de Kéranflech peut annoncer que certains détails pratiques sont déjà résolus. Ainsi, pour assurer l'école du dimanche, il s'est assuré le concours des Frères de l'Instruction Chrétienne qui possèdent un établissement à Morlaix. En retour d'une correspondance adressée directement à Jean-Marie de Lamennais, il a reçu une réponse favorable l'encourageant dans son initiative.

Dans sa présentation, de Kéranflech s'efforce de minimiser l'impact financier du projet. Prudemment, il prévoit une année transitoire durant laquelle le patronage sera limité à une vingtaine d'apprentis. Mais on discerne déjà dans les lacunes de son exposé les raisons qui conduiront les administrateurs du bureau de bienfaisance à rejeter le projet. Deux au moins sont plausibles :

La crainte de charges nouvelles trop importantes

Malgré les assurances et la prudence affichées par de Kéranflech, l'accélération des charges du bureau de bienfaisance depuis 1840 suscite des inquiétudes. Si les dépenses ont été accrues par la création de l'atelier d'apprentissage en 1842, les recettes n'ont pas suivi le même mouvement. Le produit de la souscription alimentant la Société pour l'Extinction de la mendicité est en stagnation. Or les dépenses qu'engendreront le patronage ne sont pas chiffrées et l'effectif prévu à long terme n'est pas annoncé. On peut donc penser que certains administrateurs du bureau de bienfaisance ont refusé de s'engager dans un projet financièrement assez flou.

Le caractère novateur de l'œuvre

A lire l'argumentation de Kéranflech (9), les administrateurs seraient

(8) Destinée à l'éducation correctionnelle, elle fut fondée en juillet 1839 près de Tours d'après *Les débuts du catholicisme social*, J.-B. DUROSSELLE, Paris: 1951

(9) *Coup d'œil sur*: *op. cit.*

d'accord sur les finalités mais pas sur les moyens de l'œuvre. Sans doute a-t-il une vue trop optimiste? Projet réellement novateur, le patronage des apprentis, ne peut susciter certaines réticences. Lutter d'influence avec l'environnement — souvent néfaste — de l'atelier, s'astreindre à un suivi individuel des apprentis, impliquent outre l'accord sur les objectifs, un investissement personnel auquel tout le monde n'est pas prêt. Il est sans doute encore trop tôt pour que l'ensemble de la classe dirigeante soit intimement convaincue de la nécessité d'un contact éducatif direct avec le monde ouvrier. De fait, une certaine frilosité n'est sans doute pas étrangère au refus du plan de patronage.

L'application partielle du plan de patronage

En dépit de son rejet, le plan proposé par de Kéranflech fut cependant appliqué partiellement. Les dispositions prises par les administrateurs du bureau de bienfaisance en faveur des apprentis eurent cependant une portée limitée qui dénaturait le plan initial.

En effet, si les apprentis bénéficièrent de secours alimentaires sous forme de bons de pains, ils ne furent pas réellement suivis et encadrés comme le prévoyait de Kéranflech. L'école du dimanche qu'il avait prévue ne vit jamais le jour et les membres du Comité ne visitaient qu'irrégulièrement les ateliers. Le nombre des apprentis concernés ne dépassa jamais la trentaine; effectif limité qui ne traduit pas une adhésion au projet initial.

Les apprentis surveillés par le bureau de bienfaisance se rangeaient dans deux catégories bien distinctes: les orphelins et les enfants pauvres placés en apprentissage par leurs familles. Les premiers au nombre de dix en 1854 posent des problèmes si l'on en croit le compte-rendu du bureau de bienfaisance de cette année là car «ils ne répondent pas toujours aux soins qu'on prend d'eux. Dispersés dans divers ateliers, souvent mal conseillés par des camarades, entraînés par l'exemple, ils échappent facilement à la surveillance, et restent sourds à la voix des bons conseils.». Les enfants pauvres sont encore moins suivis et seuls les secours en bons de pains qui leurs sont attribués permettent d'avoir prise sur eux.

En réalité, le patronage des apprentis resta toujours un appendice des plus modestes parmi les nombreuses activités du bureau de bienfaisance, et ne devint jamais, comme l'aurait souhaité son inspirateur, une œuvre à part entière. Ainsi, l'effort pour éduquer religieusement et moralement les jeunes apprentis morlaisiens restait à entreprendre.

Mais même mal appliqué, ce plan de patronage préfigure l'œuvre qu'organiserait plus tardivement la Conférence de Saint-Vincent de Paul. En définitive, on peut donc reconnaître à de Kéranflech le mérite d'avoir été le premier à sensibiliser les morlaisiens à la formule du patronage. Avec

une certaine obstination, il l'aura fait en la situant dans une vaste perspective de lutte contre l'indigence et d'éducation de la classe ouvrière.

Le patronage des apprentis et écoliers par la conférence de Saint-Vincent de Paul de Morlaix.

Deux essais d'implantation seront nécessaires avant d'aboutir à l'établissement définitif d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul à Morlaix. Une première tentative de fondation en 1841 ne dura en effet que quelques jours. Ses instigateurs dont le nom ne nous sont pas parvenus durent faire face à l'hostilité des milieux catholiques. Cette défiance n'était bien sûr pas tournée vers les buts de la Société mais portait sur l'opportunité de la création d'une Conférence. Devilliers, secrétaire de la Conférence, donne rétrospectivement — en 1848 — la raison principale de cet échec: « *Quelques efforts ont déjà été tentés il y a plusieurs années pour matérialiser à Morlaix la Société de Saint-Vincent de Paul. Ces efforts ont échoué: la visite des pauvres, notre œuvre fondamentale est ici pratiquée par tous les citoyens aisés qui font partie de la Société pour l'Extinction de la mendicité; en sorte que la population avait vu avec un certain sentiment de jalousie s'établir une association catholique ayant le même but* » (10). Différée de quelques années, l'implantation à Morlaix de la Société de Saint-Vincent de Paul résultera en définitive de la conjonction de deux facteurs:

— l'arrivée à Morlaix de personnes averties du fonctionnement de la Société de Saint-Vincent de Paul et conscientes qu'il fallait avant tout démontrer que l'action de la Conférence ne pouvait concurrencer celle du bureau de bienfaisance.

— des événements conduisant les milieux catholiques conservateurs à intensifier l'action en direction des familles ouvrières.

De manière fortuite, ces deux conditions furent réunies en 1848. C'est en effet dans le climat d'effervescence de la fin de l'année 1848 et au plus fort des difficultés économiques de la population ouvrière que s'installent à Morlaix deux anciens confrères du Havre. Devilliers, inspecteur des douanes et Le Sévère, employé des tabacs, sont en effet, mutés tous deux à Morlaix. Le premier était vice-président et le second trésorier de la Conférence havraise. Si la ville normande perdait deux excellents confrères, Morlaix bénéficiait ainsi de l'apport d'hommes très au fait du règlement et des buts de la Société. Leur premier souci fut naturellement de propager l'œuvre à Morlaix et dès mars 1849, la Conférence de Morlaix était agrégée à la Société.

(10) Lettre de DEVILLIERS au président général de la Société, 28 août 1848, Arch. de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Les familles ayant des enfants en âge d'apprentissage bénéficiaient d'une attention particulière lors du choix des familles visitées par la Conférence. La raison en est fournie par le Bulletin statistique de 1849: «*la Conférence adoptera de préférence les familles dans lesquelles il existe des apprentis, le bureau de bienfaisance n'exerçant aucune action sur ces derniers*». Car en dépit de l'ambitieux projet de Kéranflech, le bureau de bienfaisance se contentait d'apporter une aide matérielle limitée aux apprentis. Pour cette raison et sous l'impulsion de Devilliers, la Conférence développa dès sa fondation le patronage des écoliers et des apprentis.

La Conférence pratique le patronage des écoliers et des apprentis sous la forme la plus classique. Tutelle individuelle et réunions hebdomadaires ou mensuelles se complètent pour favoriser le suivi des patronnés. Les réunions sont l'occasion de causeries religieuses ou morales et se terminent par la distribution de livres ou vêtements. A partir de 1856, les apprentis assistent mensuellement à une Conférence en langue bretonne donnée par le curé de Saint-Melaine. L'effectif maximum des patronnés est atteint en 1852 avec 60 écoliers et 50 apprentis.

Après une période initiale où la Conférence adoptait un peu au hasard toutes les familles qui lui étaient présentées, elle dut limiter les adoptions du fait de ses ressources. Président de la Conférence entre 1855 et 1861, de Kéranflech livre en 1857 les règles de contingentement décidées en commun: «*Nous avons pensé que dans l'état actuel de nos finances nous étions obligés de borner à 36 familles et 60 apprentis, indépendamment de quelques écoliers, le nombre de nos patronnés. Ce chiffre, vous devez le comprendre, ne peut pas être fixé d'une manière irrévocable: il augmentera ou diminuera à proportion de nos ressources.*» (11). Ces contraintes financières imposées à la Conférence, alimenteront un débat interne sur la définition des priorités d'action; débat parfois animé comme nous allons le voir à propos de l'extension à donner au patronage des apprentis.

La société des jeunes ouvriers de Morlaix

Par le biais du patronage, les confrères exerçaient une tutelle morale qui ne pouvait les laisser indifférents au devenir des apprentis. Devilliers, comprend rapidement la nécessité de créer une œuvre nouvelle à même de réunir les anciens apprentis de la conférence. L'objectif avoué est de conserver leur direction comme il s'en explique en 1854 auprès du prési-

(11) Rapport lu par le président de la Conférence à une réunion générale le 2 février 1857, Société de Saint-Vincent de Paul, Conférence de Morlaix, Morlaix, Guilmer, 1857, Arch. municipales de Morlaix.

dent de la Société de Saint-Vincent de Paul: «*Nous avons l'espoir d'obtenir des résultats plus satisfaisants dans notre patronage d'apprentis, en offrant à ceux des membres qui deviennent ouvriers et qui jusqu'ici se sont séparés de nous, à ce moment périlleux, une société qui sous le prétexte, sous l'appât du secours mutuel, les retiennent sous notre direction*» (12). Mais une partie du clergé manifeste son désaccord devant cette initiative extra-paroissiale risquant d'altérer le sens de la paroisse et elle s'oppose à la tenue de réunions le dimanche. En outre, la perspective d'alourdir la charge de la conférence suscite des débats contradictoires chez les confrères; discussions parfois vives qui se concluent par un rejet du projet. De ce fait, la Société des jeunes ouvriers de Morlaix est fondée au début de l'année de 1857 en dehors de la Conférence. Devilliers s'explique sur cet épisode auprès du secrétaire général de la Société: «*Une société de Jeunes ouvriers essaie de se constituer. Il ne s'agit pas d'une œuvre de la Conférence. La Conférence a un patronage des écoliers, des apprentis: elle a trouvé que c'était assez pour sa bourse et son personnel, mais plusieurs membres du comité des apprentis qui éprouvaient quelques chagrins à se séparer de leurs patronnés au moment où ils avaient le plus besoin d'appui ont formé une société spéciale en leur faveur*» (13).

L'œuvre est donc le fruit de la volonté d'un groupe de confrères de Saint-Vincent de Paul qui exercent des professions disparates: quincailler aux halles, propriétaire, fabricant de cierges, propriétaire des bains, fabricant de papier peint, menuisier. Plus motivé et informé que les autres, Devilliers est l'élément moteur de ce groupe. C'est ainsi qu'il correspond avec l'abbé Le Boucher éditeur à Angers du journal *Le Jeune Ouvrier* (14). Il partage ses idées avancées et professe, par exemple, qu'il: «*est temps de s'occuper activement du compagnonnage chrétien. Il faut que chaque ville où arrive l'ouvrier du tour de France, ait sa société de jeunes ouvriers où à l'étranger sera accueilli comme un frère, comme un ami. Il faut qu'on lui procure du travail, des secours en cas de maladies*» (15). Pour Devilliers, «*le salut est avant tout dans la moralisation de l'atelier*» (16). Son action s'inscrit donc dans la vague moralisatrice qui reconnaît certes à l'ouvrier le droit au bien-être matériel mais veut surtout l'aider à restaurer sa dignité. Car l'inquiétude principale de Devilliers porte sur l'état de dégradation des

(12) *Lettre de Devilliers au président général de la Société, 19 février 1854*, Arch. de la Société de Saint-Vincent de Paul.

(13) *Lettre de Devilliers au secrétaire général de la Société, 2 mai 1857*, Arch. de la Société de Saint-Vincent de Paul.

(14) On trouve des précisions sur le rôle et l'action de l'abbé LE BOUCHER dans J.-B. DUROSELLE, les débuts du... op.cit. p. 567 sq.

(15) *Lettre de Devilliers au président général de la Société, 9 février 1854*, Arch. de la Société de Saint-Vincent de Paul.

(16) *Ibid*

mœurs qu'il déplorait dès son arrivée à Morlaix: « depuis quelques années, l'immoralité s'est étendue sur notre cité et s'y développe chaque jour davantage. Inconduite du chef de famille, désordre du ménage, abandon des enfants, relâchement des mœurs, tels sont le plus souvent les tristes caractères sous lesquels se présente aujourd'hui notre population indigente » (17).

Aidé d'un autre confrère, Le Breton, Devilliers convoquent donc à une première réunion une trentaine d'apprentis ou anciens apprentis de la Conférence et fonde pour eux la Société des Jeunes Ouvriers de Morlaix. Les statuts de la Société naissante stipulent « qu'elle se propose l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle de ses membres. Pour atteindre ce triple but, elle leur fournit les moyens de passer l'après-midi du dimanche joyeusement et chrétiennement, de travailler à leur instruction et de s'aider mutuellement en cas de maladie. » (18). Pour l'installer matériellement, on sollicite des souscripteurs qui se montrent d'autant plus généreux que l'évêque de Quimper ayant levé les difficultés rencontrées dans le passé pour les réunions du dimanche, le clergé local apporte son concours (19).

Outre une caisse de maladie qui réunit les sociétaires dans une mutuelle baptisée « la fraternelle », la société organise des réunions dominicales qui comportent des jeux — quille, galoche et gymnastique —, la prière et l'instruction religieuse. L'abbé Dulong du Rosnay, en vacances de maladie, a été chargé par l'évêque de la direction spirituelle de l'œuvre. C'est pour lui le début de cinquante années de présence au sein des œuvres catholiques morlaises (20). Pendant l'hiver, la Société assure l'action d'instruction de ses membres, en organisant des cours du soir de grammaire, lecture, écriture, chant et dessin linéaire. En août 1857, elle organise à l'île Callot le premier pèlerinage d'un groupe de jeunes morlaisiens.

Le recrutement touche les jeunes ouvriers de 16 à 21 ans qui ne sont admis définitivement qu'après une période d'essai de trois mois. Le succès de l'œuvre est immédiat puisqu'à la fin de l'année 1857, elle déclare

(17) *Lettre de Le Sévère et Devilliers à Baudon, président général de la Société, 10 mars 1849*, Arch. de la Société de Saint-Vincent de Paul

(18) *Statuts de la Société des Jeunes Ouvriers de Morlaix*, Arch. départementales du Finistère, Série V — dépôts 44 pièces N°33.

(19) *Lettre de Devilliers au sous-préfet*, Arch. départementales du Finistère, Série V — dépôts 44 pièces n°29

(20) Né à Morlaix en 1834, Joseph Dulong du Rosnay est d'abord Eudiste avant d'entrer dans le clergé séculier en 1870. Au lendemain de la guerre de 1870, il inaugure dans les faubourgs parisiens avec Léon Gautier une nouvelle forme d'apostolat, la conférence populaire contradictoire. Fondateur en 1888 de l'Association catholique de la Jeunesse du Finistère, il est nommé prélat de Sa Sainteté en 1896. Son nom est attaché à l'Œuvre des Cercles catholiques ouvriers puisqu'il fut en son sein membre du conseil de Jésus ouvrier. A l'origine de bien des œuvres morlaises sa forte personnalité domina pendant un demi-siècle les milieux catholiques de Morlaix.

158 membres appartenant à 36 professions différentes. Ouvriers des tabacs, tonneliers, ébénistes, commis de magasin..., la société brasse avec bonheur les milieux ouvriers.

Pourtant après à peine une année d'existence, la société entre dans une crise profonde imputable à deux facteurs : la mutation de Devilliers à Martigues, l'obligation d'abandonner pour cause d'insalubrité l'ancien couvent des capucins où se réunit la société.

L'homme qui va permettre le maintien de la Société et consolider ses fondations est un ecclésiastique, l'abbé Guéguéno. Nommé recteur de Saint-Martin en 1857, Guéguéno a montré dans le passé son intérêt pour les œuvres de jeunesse. En tant que Jésuite (21), il a prêché une mission à Marseille au cours de laquelle, il a visité une œuvre qui fait figure de modèle, l'œuvre de la jeunesse pour la classe ouvrière. Nommé aumônier du bagne de Brest, il a fondé dans cette ville, en 1847, l'œuvre de l'adolescence qui vise à la préservation de la foi chez les jeunes gens. Il entreprend donc de bâtir à Morlaix une œuvre de jeunesse de grande envergure. Dans un premier temps, il héberge la société dans son église pour des instructions religieuses et morales. Comme le remarque, Le Breton qui a succédé comme Président à Devilliers : *« il manque cependant à cette œuvre si intéressante un local convenable où les jeunes gens puissent passer agréablement leurs heures de loisirs »* (22). Du fait de ces difficultés matérielles, les effectifs sont tombés à 80 ouvriers mais l'œuvre continue de bénéficier du soutien financier des milieux catholiques. C'est en 1862, après de multiples péripéties que la Société peut aménager dans une petite maison avec jardin, face à l'église Saint-Martin. Ce premier d'une longue suite de déménagements marque le début d'une ère nouvelle. La société des jeunes ouvriers va devenir un véritable patronage paroissial dont l'influence s'étendra toutefois sur l'ensemble de la ville.

PRÉPARER UNE ÉLITE PAROISSIALE

Le patronage Notre-Dame de Liesses

Entre 1862 et 1885, on peut distinguer deux périodes dans la vie de la société désormais nommée patronage Notre-Dame de Liesses. La première, jusqu'en 1871, est marquée par un relatif tassement des effectifs autour de quarante à soixante participants par réunion. La seconde,

(21) Entre 1842 et 1847, Guéguéno a été membre de la Compagnie de Jésus

(22) *Rapport de la Société fraternelle des Jeunes Ouvriers de Morlaix pour l'année 1862*, Arch. départementales du Finistère, Série X

correspond à un essor considérable du patronage qui compte jusqu'à 260 membres.

Les loisirs et la formation religieuse sont étroitement imbriqués comme l'illustrent les chapelets et images pieuses gagnés aux loteries mensuelles. Mutiples et variées, les activités religieuses épousent le courant ultramontain. Lors des grands fêtes religieuses le patronage assiste groupé aux célébrations et anime les processions et les cérémonies avec sa chorale et ses fifres. Les fêtes du saint patron de l'œuvre, du directeur, du président et bien d'autres encore sont célébrées avec éclat et permettent de concilier loisir et pratique religieuse. Le renouveau du culte marial se manifeste sous des formes diverses: pèlerinages à Sainte-Anne d'Auray, reproduction dans la cour du patronage de la grotte de Notre-Dame de Lourdes, on attend des dignitaires du patronage qu'ils fournissent l'exemple d'une vie religieuse exempte de reproches. Ils doivent, par exemple, s'approcher des saints sacrements au moins une fois par mois.

Pour une bonne part, les ressources de l'œuvre sont tirées du produit de séances récréatives. Guéguénoù supporte mal cette situation: «*Il est fâcheux à mon avis que, pour intéresser les parents et un groupe de personnes charitables, nous soyons obligés de faire jouer des pièces de théâtre. Les préparatifs de ces fêtes sont une source d'ennuis et de tracasseries pour le directeur.*» mais il s'efforce de la retourner à son avantage: «*Nous travaillons à Morlaix à ne jouer que des pièces qui valent à mon avis un sermon, Saint-Alexis, Saint-Tharcissus, Les Zouaves pontificaux*» (23).

Au service de toute la jeunesse morlaisienne, le patronage propose des activités dont le contenu est bien résumé par sa devise: prière, jeu et instruction. Tout à la fois œuvre de formation, de transmission et de préservation de la foi, le «*patro*» devient indispensable à l'animation de la vie paroissiale.

Pour améliorer encore son patronage, Guéguénoù participe à deux reprises — Poitiers (1872), Nantes (1873) — aux congrès nationaux de l'Union des œuvres. De ces confrontations avec d'autres directeurs d'œuvres, il revient avec des idées nouvelles. Ainsi en 1872, à peine revenu du congrès, il décide de répartir les patronnés en trois sections: le *cercle Saint-Joseph* pour les ouvriers de 15 à 25 ans; le *patronnage de Saint-Louis de Gonzague* pour les écoliers et apprentis de 11 à 15 ans, le *patronnage des Saints-Anges* pour les enfants de 7 à 11 ans (24). Chaque section a ses horaires de fréquentation et ses activités propres mais la vie de

(23) Abbé J. GUÉGUÉNOÙ, *Monographie de l'œuvre des Jeunes Ouvriers de Morlaix*, Paris, 1875, 4 pages, Bibliothèque nationale

(24) *Cahier du patronage Saint-Martin de Morlaix*, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

chacune d'entre elles reste fortement reliée à la communauté paroissiale.

S'il n'est donc pas isolé au sens strict, Guéguénoù ne parvient cependant pas à former son successeur. C'est pourquoi son décès en 1886 ouvre une période difficile marquée par un fléchissement de l'œuvre. La chute des effectifs culmine en 1893 lorsqu'un nouveau vicaire, l'abbé Jean-Louis Le Roux reprend en main le patronage. Il appartient au jeune clergé finistérien sensibilisé au développement des œuvres (25) dès le séminaire. Sous son influence et en phase avec les patronages des autres paroisses morlaises, l'œuvre va intensifier son activité tout en visant un nouvel objectif, la formation de militants.

FORMER DES MILITANTS

Le temps des cercles

La dernière décennie du siècle est marquée par une intense activité des œuvres de jeunesse qui n'est pas sans rapport avec la laïcisation de l'enseignement primaire. L'alourdissement du climat autour de la question scolaire conduit à renforcer le rôle du patronage et des œuvres post-scolaires susceptibles d'atteindre les enfants absents du catéchisme. Bien des années plus tard, un sous-préfet de Morlaix ne pourra que constater avec désolément le développement des œuvres catholiques: «*Vous n'apprendrez pas sans surprise, Mr le Préfet, qu'à Morlaix, ville toute républicaine et qui s'honore des sacrifices consentis pour ses écoles, les enfants des écoles laïques fréquentent couramment après la classe, les garderies religieuses où on les reçoit de quatre à sept heures et où ils font sous la surveillance de congréganistes plus ou moins sécularisés, les devoirs qui leur ont été donnés par les instituteurs de l'enseignement public*» (26).

A Morlaix comme ailleurs, les patronages se développent et se transforment. Les trois paroisses de la ville comptent leur patronage de garçons et à l'instar de celui créé en 1877 à Saint-Martin, les patronages de jeunes filles sont en plein essor. La période 1890-1914 est propice au développement d'activités nouvelles comme le cinéma (27) et à la rénova-

(25) De 1885 à 1908, le séminaire de Quimper comportait une Conférence des œuvres qui permettait aux futurs prêtres d'acquérir une formation aux œuvres aussi bien sociales que de jeunesse. Cette conférence fut, entre autre, le creuset de formation de toute une génération d'ecclésiastiques tournés vers la question sociale et sensibilisés à son traitement par les œuvres. Les traces des travaux de la Conférence ont été conservés: *Cahier de la Conférence des œuvres du séminaire de Quimper*, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

(26) *Lettre du sous-préfet de Morlaix au préfet du Finistère, 9 mars 1914*, Arch. départementales du Finistère, Série 4M-418

(27) Sur des débuts du cinéma dans les patronages voir M. LAGRÉE, *Les trois âges du cinéma de patronage*, dans G. CHOLVY, *Le patronage ghetto ou vivier op. cit.* p 215-229

tion des activités traditionnelles comme le théâtre et la gymnastique. Pratiquée à Morlaix de longue date, cette dernière est relancée par une conférence du docteur Michaux (28) en octobre 1903. Les patronages de Morlaix participent sous la même bannière aux grands concours régionaux — Landerneau (1905), Vannes (1906) — qui sont autant de démonstrations de la vitalité des patronages bretons. Le développement du théâtre est favorisé par la construction de véritables salles. Au patronage Notre-Dame de Liesses, le répertoire prend en compte la spécificité régionale. Une troupe bretonne formée en 1898 avec une majorité de jeunes ruraux interprète devant un public considérable des œuvres de l'abbé Brignou, recteur de Lanneufret: *Histor ar mab prodig*, *Joseph gwerzet gant e vreudeur* (1900) (29),... Mais l'évolution la plus importante réside dans l'intensification de la formation spirituelle et sociale des patronnés au moyen d'un outil nouveau: le cercle d'études.

Dépendant de la paroisse Saint-Melaine, le patronage Saint-François-Xavier — fondé en 1891 — a été le berceau des cercles d'études morlaisiens. C'est le fonctionnement d'une caisse de secours établie entre les jeunes gens qui a servi de détonateur. Les réunions sur le fonctionnement de cette caisse vont peu à peu se transformer en cercle d'études. Des questions d'ordre apologétique ou sociale sont discutées par les participants sous la direction du directeur du patronage, l'abbé Stanislas Le Bihan. On intègre au programme des réunions des lectures de nature catéchétique ou historique. Durant l'année 1899, les travaux du cercle portent, par exemple, sur les sujets suivants:

- *l'inquisition*
- *le repos du dimanche*
- *les bienfaits du christianisme*
- *la Révolution française*
- *la question du salaire*
- *l'éducation...*

Les membres du cercle doivent selon leur directeur «*former un noyau d'élite pour ramener la foi chez leurs contemporains*» (30). Sillonniste convaincu comme son successeur Louis Le Roux en 1902, Le Bihan veut former des militants pour lutter contre la déchristianisation ouvrière. Fidèle à l'esprit de Marc Sangnier, il les encourage donc à clamer haut et fort leur conviction catholique tout en ne reniant pas leurs origines populaires. Le dynamisme du cercle d'études incitera les autres patronages

(28) Le fondateur en 1898 de la Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France

(29) On trouve dans *La Résistance* — périodique catholique conservateur de Morlaix — un compte-rendu dythyrambique de cette dernière représentation (N° du 12 janvier 1900)

(30) *Discours aux sociétaires*, 13 août 1903, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

à vouloir se joindre à ses travaux. A cette fin, Morlaix verra naître au début du siècle une structure originale, l'Union des Patronages de Morlaix.

Lien non statuaire entre les trois patronages de garçons, l'Union se concrétise d'abord par la création en 1901 d'un cercle d'études interparoissial. Le Bihan, assimile cette fondation, à «*la formation d'un institut populaire, semblable à ceux qu'on voit s'établir à Paris et dans beaucoup d'autres villes de France*» (31). Outre le rapprochement entre les membres des trois patronages, le cercle doit en effet favoriser l'instruction de ses membres «*afin qu'ils puissent répondre aux sophismes qu'on leur opposera sur les questions de religion, de philosophie, d'histoire, de sciences, de controverse d'ordre sociale*» (32). Il s'agit donc bel et bien de former des individus aptes à porter la contradiction pour lutter d'influence avec l'ennemi principal, les socialistes anticléricaux. Car durant la même période, les idées socialistes effectuent à Morlaix une percée significative que traduit le développement des syndicats et coopératives ouvrières (33). Or cette poussée se nourrit surtout d'anticléricisme ainsi que le constatera un tract électoral émis en 1913 par la Fédération des Républicains démocrates: «*Nos socialistes morlaisiens sont plus anticléricaux que socialistes... ils sont nés la plupart à la politique entre 1890 et 1900, au temps où les passions religieuses étaient très excitées.*» (34).

Chacun des patronages accueille à tour de rôle une réunion mensuelle qui permet de traiter deux sujets d'études préparés dans les patronages par des conférenciers volontaires. Les thèmes abordés mêlent une fois encore religion, histoire, philosophie et réflexion d'ordre sociale:

- divinité de Jésus-Christ
- la Bible
- les congrégations religieuses
- le droit de grève
- la langue bretonne
- la papauté
- le droit d'association
- l'apostolat social...

S'esquisse ainsi le programme d'études d'un militant catholique social du début du siècle. Mais le cercle d'études interparoissial s'adresse

(31) Texte manuscrit non daté de S. Le Bihan, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

(32) *Ibid*

(33) A partir de 1893, le socialisme morlaisien issu de la rencontre du socialisme des ouvriers de métiers symbolisé par Yves Guyader et du socialisme politique représenté par Yves Le Fébvre est en plein essor

(34) *La conférence de vendredi. Paul Simon et Berest font applaudir le programme des républicains démocrates*, Imprimerie Nouvelle, Morlaix, 1913, Bibliothèque nationale.

aux hommes de seize à quarante ans et non plus seulement aux jeunes gens. Il déborde donc le cadre traditionnel de la mission assignée aux patronages et préfigure en réalité le type de travail qui se mène au sein des mouvements. L'appel à des conférenciers extérieurs comme Sangnier ou Méyer du Sillon ne fait du reste que renforcer cette tendance. S'il a son socle dans les patronages, le cercle n'est donc plus uniquement attaché au patronage. En réalité, il ouvre la voie aux mouvements tels que l'Association catholique de la Jeunesse Française (ACJF) et surtout le Sillon. Ceux-ci vont offrir un débouché naturel aux jeunes militants les plus motivés dégrossis dans les patronages.

Au sortir des patronages: le Sillon

De tous les départements, le Finistère est l'un de ceux où le mouvement de Marc Sangnier était le mieux implanté (35) et Morlaix était l'une de ses places fortes (36). Enracinement que le Sillon doit avant tout au jeune clergé local. Celui là même que Sangnier saluera en pleine crise avec l'évêque de Quimper: « *Nos jeunes abbés du Finistère sont républicains et démocrates. Malgré tout on n'effacera pas cette tendance et le clergé finistérien sera toujours à l'avant-garde de la démocratie républicaine* » (37). Ce jeune clergé, souvent placé à la tête des œuvres, trouve dans les patronages le terrain idéal pour la diffusion des idées sillonnistes. Il est vrai que dans un premier temps, il y est implicitement encouragé par la hiérarchie. Ainsi, c'est le directeur des œuvres du diocèse qui invite Sangnier à évoquer le devoir civique des catholiques devant une assistance de 1200 directeurs d'œuvres et jeunes des patronages réunis à Rumengol en septembre 1899 (38).

La propagation des idées sillonnistes au sein des patronages morlaisiens est donc représentative d'un mouvement général. C'est tout naturellement qu'on lit la presse sillonniste au patronage et que les visites entre les cercles d'études plus ou moins proches du Sillon se multiplient. A l'origine de ces échanges, on trouve le Cercle Saint-Louis de Brest dirigé par l'abbé Pérrot (39) qui a reçu en janvier 1901 la visite de trois personnalités du

(35) On note par exemple que le Finistère vend mensuellement en 1907 et 1908 de 1190 à 1854 numéros de *L'Éveil Démocratique*, figurant ainsi toujours parmi les cinq meilleurs départements de diffusion. Informations tirées de *Le Sillon. Bulletin d'action et de propagande*, 1907 et 1908

(36) Au point que Morlaix figurait en 1910 comme la première des villes de moins de 20.000 habitants pour le nombre d'abonnements au quotidien sillonniste. *La Démocratie. Bulletin d'action et de propagande*, Février 1910

(37) Compte-rendu du congrès de Brest par *L'Ouest-Éclair* du 6 août 1906

(38) *Le Sillon et Écho des Cercles*, 25 septembre 1899

(39) *Le Sillon et Écho des Cercles*, 10 juin 1901

Sillon, Sangnier, Isabelle et Desgrées du Lou. Dès juin de la même année, le cercle brestois va à la rencontre du cercle interparoissial de Morlaix (40). S'établit alors le sentiment d'une confraternité dépassant le cadre du patronage et les limites de Morlaix; amitié qui sera pour beaucoup la marque du Sillon. Cette année 1901 et surtout celle qui va suivre correspondent au décollage du mouvement dans le Finistère. C'est en tout cas pour les jeunes morlaisiens le début d'une prise de conscience sillonniste; mouvement qui est du reste accéléré par le climat tendu qu'engendre les expulsions de congrégation. Ainsi, les jeunes du patronage de Saint-Martin montent la garde de nuit durant trois semaines près d'une école de Sœurs contiguë au patronage. Or, le 12 août 1902, lendemain même de l'expulsion, Sangnier donne une conférence dans la cour du patronage; intervention dont témoigne d'un ton emphatique le cahier de l'œuvre: «*Devant un auditoire de plus de trois mille personnes, Mr. Marc Sangnier en des paroles éloquentes, montre l'infamie commise par le gouvernement en chassant les Sœurs, ces admirables éducatrices des enfants du peuple*» (41). Une nouvelle conférence de Sangnier deux années plus tard ne fait qu'accentuer une évolution dont l'aboutissement logique est la séparation entre le Sillon morlaisien et les patronages. Cette clarification s'effectue en 1906 avec l'approbation des directeurs d'œuvres (42) pourtant touchés par le départ massif de leurs meilleurs patronnés. Véritable vivier du Sillon, les patronages morlaisiens auront ainsi formé des militants déjà rompus, à l'instar de Jean Laviec et Jean Marzin, (43), à l'exercice des responsabilités collectives. Car la participation au conseil du patronage formé autour du directeur et l'animation des cercles d'études aura pour beaucoup servi de banc d'essai. C'est là et nulle part ailleurs qu'ils apprendront à prendre des décisions, à parler en public voire à rédiger des comptes-rendus. En définitive, il est donc nullement surprenant de constater que le Sillon finistérien a été fort là où les patronages étaient forts (Brest, Morlaix,...) et qu'en dépit de quelques succès il a peiné à s'implanter dans les zones rurales.

L'heure de l'ACJF

Malgré des débuts précoces puisque, dès 1888, Dulong du Rosnay

(40) *Le Sillon et Écho des Cercles*, 25 juin 1901

(41) *Cahier du patronage Saint-Martin de Morlaix*, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

(42) *L'Ajonc*, 15 juillet 1906

(43) Jean Laviec sera le fondateur de *La Laborieuse*, coopérative de production morlaisienne d'ouvriers peintres. Il signera dans *L'Association Ouvrière* du 25 décembre 1907, un article dans lequel il défend le fait d'être à la fois coopérateur et sillonniste. C'est à notre connaissance l'unique article de cette revue des coopératives qui soit consacré au Sillon! Jean Marzin sera avec D. Le Hire (avocat), H. Herry (régisseur à la manufacture) et A. Le Goaziou (étudiant) l'un des animateurs principaux du Sillon morlaisien.

fondait la Conférence Sainte-Anne, branche finistérienne de l'Association catholique de la Jeunesse française (44), le Finistère resta longtemps un terrain difficile pour l'ACJF. Au congrès de Quimper en 1905, la Bretagne ne compte que 46 groupements et le Finistère est le dernier des départements bretons par le nombre de groupes (45). Quelques années plus tard, la liste des groupes en règle de leur cotisation ne fait ressortir que huit groupes pour le département (46) dont trois localisés à Brest. Cette faiblesse de l'ACJF est bien sûr imputable à l'impact du Sillon mais aussi aux réticences du jeune clergé en face à un mouvement qu'il ne juge pas assez ancré dans les milieux populaires. Une parfaite illustration de cet état d'esprit est donnée par l'abbé Calvez, directeur de l'Armoricaine de Brest, lorsqu'il se défie de la création de l'Union gymnastique des Patronages de Bretagne : «... Je soupçonne fort cette union d'être une section de la jeunesse catholique... Oh ! je n'en veux pas à cette jeunesse dorée !! mais enfin, nous sommes du Sillon... » (47). En réalité, un grand nombre de jeunes clercs partageaient l'opinion exprimée par Sangnier : « Il suffit d'être jeune catholique pour être de la Jeunesse catholique » (48).

Même la forte personnalité de Dulong ne pourra contenir la flamme silloniste des directeurs d'œuvres morlaisiens. Ce n'est pas faute pourtant d'avoir essayé. Ainsi en 1905, une réunion générale des œuvres catholiques de Morlaix se tiendra sous l'égide de la Fédération des Œuvres diocésaines. Présidée par l'évêque, elle permettra à Normand D'Authon, avocat angevin et président de l'Union régionale de l'Ouest de l'Association, de présenter les buts et les structures de l'ACJF (49). En vain, car même après la condamnation du Sillon en 1910, la fondation de groupes de la Jeunesse catholique suscite des réticences dans les patronages. Ainsi, lorsque le directeur du patronage Saint-François-Xavier convoque une réunion pour la constitution d'un groupe en novembre 1911, il se heurte au refus des patronnés ; attitude négative qu'il impute à l'action conjuguée des anciens sillonistes et des dirigeants d'Action française (50).

(44) *Status de la Conférence Sainte-Anne du Finistère*, Association catholique de la Jeunesse française, Landerneau, Imprimerie Desmoulins, 1898, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

(45) *Congrès provincial de Saint-Brieuc (15, 16, 17 avril 1906). Mutualités contre la mortalité du bétail et organisation de la Jeunesse catholique*, Rennes, Jeunesse Catholique Bretonne, 1906

(46) *La Jeune Bretagne*, 8 novembre 1911

(47) Lettre à Louis Le Roux, 7 avril 1904, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

(48) Compte-rendu du congrès du Sillon à Saint-Brieuc, *La Jeune Bretagne*, 1^{er} septembre 1905

(49) *Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et Léon*, 10 février 1905

(50) *Compte-rendu manuscrit de réunion par le directeur du patronage*, Dossier du patronage Saint-François-Xavier, Arch. de l'évêché de Quimper et Léon

Malgré ces réserves, l'heure de l'implantation de l'ACJF à Morlaix va pourtant enfin sonner avec la nomination du chanoine Henri Kérisit comme Curé Archiprêtre de Morlaix. Ancien Directeur diocésain des œuvres, il est en effet aussi le premier aumônier diocésain de l'ACJF. Sous sa ferme impulsion, chacun des patronages morlaisiens se dote d'un groupe dans le courant de l'année 1912. Or qui trouve-t-on à la tête de ces groupes? A Saint-Martin et à Saint-Melaine au moins, les mêmes directeurs de patronage qui, sillonnistes convaincus, se défiaient quelques années plus tôt de l'Association. Il est vrai qu'ils retrouvent dans l'ACJF une part des préoccupations sociales qui les avaient conduits à s'engager avec le Sillon. Ansi de Louis Le Roux, vicaire à Saint-Melaine et ardent sillonniste qui, participant activement au congrès provincial de l'Union de la Jeunesse Catholique Bretonne (51) — Brest, avril 1912 —, ne pouvait qu'apprécier les thèmes des rapports présentés: la nécessité de l'organisation professionnelle, la question syndicale, organisation professionnelle des retraites ouvrières, l'ACJF et la restauration religieuse des pardons (52).

Si la fondation des groupes morlaisiens de la Jeunesse catholique est tardive, ils vont très vite se développer. de Larcher, le chef de la zone morlaisienne est un ancien du patronage Saint-Martin. Il stimule ses troupes et les exhorte à appliquer le programme de l'ACJF: piété, étude, action. Piété car selon lui le jeune catholique doit avant tout « être assidu aux divers offices et changer par sa présence, la mentalité de beaucoup de catholiques qui s'imaginent que tout cela n'est utile qu'aux femmes et aux enfants » (53). Étude par l'approfondissement au sein des groupes, des connaissances religieuses et la participation aux conférences organisées sur la paroisse. Apostolat enfin, car le jeune catholique doit s'engager par l'action. Au sein des patronages, par exemple, en aidant le directeur dans ses tâches matérielles: tenue de la bibliothèque, préparation des fêtes, surveillance des plus jeunes lors des offices...

Le premier congrès de la Jeunesse catholique de la région morlaisienne se tient fin octobre 1913. Réunissant 400 personnes et 17 groupes — sur 20 paroisses pour l'arrondissement de Morlaix — il marque le succès de l'ACJF. Réussite qui cadre avec les objectifs de l'Union catholique que Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon, incite à réaliser dans les paroisses afin d'effacer les déchirements nés de la soumission du Sillon.

(51) L'Union de la Jeunesse catholique bretonne fédérait les groupes de Jeunes Catholiques des quatre diocèses: Rennes, Quimper, Vannes, St Brieuc.

(52) Compte-rendu du congrès provincial de l'UJCB tenu à Brest, *La Jeune Bretagne*, avril-mai 1912

(53) Compte-rendu du premier congrès de la jeunesse catholique de la région morlaisienne, *La Résistance*, vendredi 31 octobre 1913

L'Évêque trace du reste lui-même pour le congrès le portrait des jeunes militants catholiques: «*Ils se mettent très simplement entre les mains de leurs prêtres; ils participeront aux œuvres d'apostolat et de patronage. Ils soutiendront la cause des écoles libres. Ils aideront à l'enseignement du catéchisme. Ils répandront les bons journaux. Ils défendront leur foi dans les conversations où ils l'entendraient attaquer. Ils engageront les amis de leur âge à vivre comme eux selon leurs croyances catholiques et à s'approcher fréquemment de la Sainte Table. Ils chanteront aux offices paroissiaux. Voilà l'ordinaire d'une vie de jeune catholique*» (54).

En conclusion, nous voudrions souligner que l'histoire des œuvres de jeunesse morlaises traduit à sa manière le tempérament profond de Morlaix. N'oublions pas en effet que cette ville est le point de rencontre géographique du Léon, cette démocratie cléricale décrite avec tant d'acuité par André Siegfried (55) et du Trégor, dont le même auteur remarque que ses habitants «*pourraient repousser leurs prêtres sans cesser d'être chrétiens, et presque repousser le christianisme sans cesser d'être chrétiens, religieux*» (56). Notre étude montre en effet la coexistence au sein même des œuvres morlaises des deux grandes traditions catholiques; **conservatrice** voire paternaliste d'une part, **sociale**, d'autre part; deux courants de pensée incontournables qui forment la trame de l'histoire des œuvres catholiques au XIX^e siècle.

Vincent ROGARD

Maitre de Conférences
Université Paris Nord.

(54) *Ibid*

(55) A. SIEGRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, éd. Slatkine, 1980, réimpression de l'édition de 1913

(56) *Ibid*, p. 155